

ANNEXE 5

- L'élève devra porter les **verres de sécurité** fournis par l'école, à moins qu'il ne porte des lunettes incassables qui couvrent bien l'œil.
- Le port de lentilles cornéennes n'est pas recommandé et l'utilisation de celles-ci par un élève se fait à ses risques.
- Les élèves qui ont les **cheveux longs ou mi-longs** doivent les **attacher**. Assurez-vous d'avoir un **élastique**.
- Les chandails à cordon, les foulards et les longs bijoux sont interdits particulièrement en atelier-techno.
- Les **souliers fermés** sont **obligatoires** en atelier-techno. Tout élève ne portant pas les souliers adéquats sera refusé en atelier-techno.
- Ne **jamais toucher** avec les doigts **ou goûter** un produit chimique. Il est important de se laver les mains au savon en sortant du laboratoire.
- Il est défendu de boire ou de manger.
- Ne pas se déplacer inutilement. Travailler debout; ne pas s'agenouiller; rester calme et éviter de bousculer les autres élèves pour éviter les accidents.
- Rapporter à l'enseignant ou au technicien tout accident, même léger.
- L'élève est responsable du matériel mis à sa disposition. Il est responsable des dommages causés **volontairement** et sera tenu d'en acquitter les frais (\$).
- L'espace de travail et les appareils doivent toujours rester propres.
- À la fin du cours, il est important de nettoyer et de ranger le matériel à l'endroit désigné par l'enseignant ou le technicien.

Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Signature de l'élève

Date

Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Signature du parent

Date